



Tour Ariane
5 Place de la Pyramide
La Défense
92800 PUTEAUX

Politique de Vote de Groupe Patrimoine Gestion (GPG)

Version 4.0 – Équilibre et Performance

1. Notre Philosophie d'Actionnaire Engagé

La présente politique de vote est un pilier de notre stratégie d'investissement. Elle formalise les principes guidant l'exercice des droits de vote pour les titres détenus par les Fonds d'Investissement Alternatifs gérés par GROUPE PATRIMOINE GESTION pour le compte de ses clients. En tant qu'investisseur de long terme, nous considérons notre participation au capital des entreprises comme un partenariat.

Le droit de vote est, à nos yeux, un outil essentiel de ce partenariat. Il permet d'engager un dialogue constructif avec les organes de direction et de s'assurer que la stratégie déployée est alignée avec la création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes, et en premier lieu, pour ses actionnaires.

Notre démarche vise à encourager les meilleures pratiques de gouvernance, que nous considérons comme un gage de performance financière et de pérennité.

2. Dialogue, Performance et Création de Valeur

Notre analyse et nos décisions de vote s'articulent autour de trois axes fondamentaux.

Le Dialogue avec les Organes de Direction : Confiance et Exigence

Nous accordons notre confiance aux conseils d'administration et aux équipes dirigeantes, estimant qu'une stratégie efficace nécessite une vision et une capacité d'exécution portées par le management. Notre approche de principe est donc de soutenir les propositions du conseil. Cette confiance s'accompagne toutefois d'une exigence de performance. Nous évaluons les décisions et les résultats, et nous réservons le droit de nous opposer à des résolutions qui nous sembleraient contraires à l'intérêt social et à celui des actionnaires.



Tour Ariane
5 Place de la Pyramide
La Défense
92800 PUTEAUX

La Création de Valeur et son Juste Retour

La finalité d'un investissement est la création de valeur. Nous soutenons les entreprises qui allouent leur capital de manière disciplinée pour financer leur croissance future. Cette création de valeur doit se traduire par un juste retour pour les actionnaires qui apportent les capitaux et portent le risque. Par conséquent, nous avons une ****approche fondamentalement favorable**** aux politiques de retour de capital (dividendes, rachats d'actions), dès lors qu'elles ne compromettent pas la capacité d'investissement et la solidité financière de l'entreprise à long terme.

L'Alignement des Intérêts : Une Rémunération au Service de la Performance

Nous croyons qu'une politique de rémunération bien structurée transforme les dirigeants en partenaires et aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires. Nous soutenons les mécanismes de rémunération qui comportent une part variable significative, conditionnée à l'atteinte d'objectifs clairs, mesurables et ambitieux. Des niveaux de rémunération élevés sont acceptables et même souhaitables s'ils sont la conséquence directe d'une performance remarquable et durable pour l'entreprise et ses actionnaires.

3. Lignes Directrices de Vote : Une Approche Pragmatique

3.1. Conseil d'Administration et Direction : Efficacité et Contrôle

Soutien de principe : Nous voterons en faveur de la nomination ou du renouvellement des administrateurs proposés, sauf en cas de sous-performance avérée, de conflit d'intérêts manifeste ou de manque de compétences pertinentes au sein du conseil.

Structure de gouvernance : Nous évaluons la structure de direction (dissociation ou cumul des fonctions de Président et DG) au cas par cas, en jugeant de son efficacité et des contre-pouvoirs existants. Une structure qui fonctionne et délivre de la performance aura notre soutien.



Tour Ariane
5 Place de la Pyramide
La Défense
92800 PUTEAUX

3.2. Rémunération des Dirigeants : "Pay for Performance"

Vote favorable aux politiques de rémunération transparentes et directement liées à des indicateurs de création de valeur à long terme.

Les plans d'actionnariat pour les dirigeants et les salariés sont encouragés, car ils renforcent l'alignement d'intérêts. Nous en examinerons l'ampleur pour éviter une dilution excessive non justifiée.

3.3. Gestion du Capital : Discipline et Retour aux Actionnaires

Dividendes et Rachats d'actions : Nous soutenons activement les résolutions visant à retourner une part juste et durable des profits aux actionnaires. Une mise en réserve systématique et non justifiée par des projets de croissance crédibles pourra motiver un vote d'opposition.

Augmentations de capital : Notre vote est conditionné à la démonstration d'un besoin de financement pour un projet de croissance créateur de valeur, et à des conditions qui protègent les intérêts des actionnaires existants.

4. Notre Signature : Un Partenaire Stratégique

Cette politique de vote s'applique au portefeuille propriétaire de GPG. Elle sera publiée sur notre site internet par souci de transparence.

Elle est la signature de Groupe Patrimoine Gestion : un actionnaire engagé, qui allie soutien stratégique et exigence de performance, avec pour objectif la création de valeur durable. C'est l'expression d'un capitalisme constructif.